

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2

St. Hyacinthe,—Province de Québec—Mercredi, 9 Novembre 1870.

No. 6



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Conditions.—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8.50. 10 copies \$4.50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

Journal d'Agriculture.

TRAVAUX DU MOIS DE NOVEMBRE.

A la grande activité qui a régné pendant plusieurs mois sur la ferme, succède maintenant une période de calme qui va se prolonger jusqu'en avril et peut-être jusqu'en mai. Le cultivateur se trouve donc dans la nécessité de diminuer le personnel de son exploitation et de nourrir ses animaux de travail sans en tirer aucun profit, si ce n'est le fumier.

Cependant, l'agriculteur intelligent saura autant que possible diminuer les pertes que lui fait éprouver cet état de choses. Ainsi, il pourra faire exécuter les transports des fumiers, soit de la ville ou du village à la ferme, soit de la ferme sur les champs destinés à la sole des racines le printemps suivant; il transportera ses produits au marché; s'il n'en est pas trop éloigné; son bois de chauffage, ses matériaux de construction s'il prévoit quelques bâtisses

à faire et si les chemins le permettent. Dans les localités où les chevaux sont les moteurs obligés des machines à battre, il les emploiera au battage des grains, de même qu'au coupage des racines et hachage du foin et de la paille.

S'il possède une machine à battre mobile, il pourra quelquefois entreprendre des battages pour ses voisins.

Ventes et achats de bestiaux.—Dans un grand nombre d'exploitations, on rencontre beaucoup de pâturages et peu de prairies; dans d'autres, c'est le contraire qui arrive. Les premières gardent beaucoup d'animaux pendant l'été et en font la vente durant ce mois. Les seconds choisissent ce moment pour acheter les bêtes qu'elles devront engraisser en hiver et revendre à l'approche du printemps. Cette diversité de conditions donne lieu à un mouvement commercial qui se régularise et se développe de jour en jour davantage.

Ce mouvement est d'ailleurs commandé par des circonstances que le cultivateur peut difficilement contrôler. Très-souvent, il est forcé de livrer à la vente une partie de son bétail parce qu'il n'a pas assez de fourrage pour tout le nourrir convenablement pendant près de sept mois d'hiver; et, il est plus avantageux d'effectuer ces ventes à cette époque que de lui donner une nourriture insuffisante.

Culture des terres.—Assez souvent on peut encore compter sur quelques beaux jours après le premier de novembre; on en profite pour continuer les labours d'automne et diminuer autant que possible la somme des travaux à faire de notre courte saison du printemps.

Battage des grains.—Dans un grand nombre de localités où l'on emploie des machines à battre mues par les chevaux, les cultivateurs battent tous

leurs grains pendant ce mois et une partie du suivant si novembre ne suffit pas.

Cette coutume a son bon et son côté. Ainsi, comme avantage le cultivateur a la totalité de son grain immédiatement disponible et peut profiter d'une hausse momentanée, ou s'il le garde il peut le soustraire plus facilement aux dégâts des rats et des souris que lorsqu'il est en épis. Mais en revanche il se prive de travaux d'hiver importants et s'impose un surcroît de travail. De plus la paille battue depuis longtemps perd sa valeur pour la nourriture du bétail; de sorte que dans les cultures peu avancées où la paille tient encore une forte place dans l'alimentation du bétail, il sera préférable, à part quelques cas exceptionnels de répartir ce travail sur plusieurs mois de l'hiver. Mais espérons que les progrès de la culture en se généralisant apporteront ici un changement depuis longtemps désiré.

Fumier.—On conduit actuellement sur les champs destinés aux prairies et aux sarclées, le fumier qui se produit dans les étables et écuries. Ce fumier est immédiatement étendu sur le sol, mais pour les récoltes sarclées, ce n'est pas la pratique ordinaire, on se contente de déposer l'engrais en petits tas. Nous connaissons déjà l'inconvénient de cette coutume. Cependant si le terrain est en pente rapide ou s'il est exposé à être submergé par l'eau provenant de la fonte des neiges, il sera préférable d'attendre le printemps suivant pour y transporter les fumiers.

Chevaux.—La diminution des travaux permet de réduire la ration des chevaux; mais dans cette réduction, la quantité de foin doit rester la même. L'avoine peut être remplacé en grande partie par des carottes.

Si le cultivateur est actuellement obligé de faire des charois éloignés, il ne doit jamais manquer d'emporter des couvertures pour les mettre sur les chevaux toutes les fois qu'ils s'arrêtent. En prenant cette précaution, on leur évitera une foule d'accidents et de maladies graves qui proviennent de refroidissements subits.

Lorsqu'on arrête les chevaux en sueur avant de les couvrir, on fait tomber la sueur en leur passant une lame de fer ou de bois par tout le corps. Cette opération fait sécher la peau promptement et ne devrait jamais être négligée.

Les juments pleines doivent actuellement recevoir une nourriture abondante et saine, si l'on veut en obtenir de beaux sujets. Les carottes surtout leur sont particulièrement convenables.

L'exercice leur est aussi indispensable qu'aux poulains de l'année; elles devront donc sortir tous les jours, à moins que le temps ne soit trop mauvais ou le sol trop glissant. Dans ce cas, elles resteront à l'écurie et seront brossées et étrillées avec le plus grand soin.

Bêtes-à-Cornes.—Quelques cultivateurs prolongent encore le pâturage pendant une partie de ce mois: mais ce n'est le cas que dans les cultures arriérées et ils en retirent rarement un grand profit car les bêtes reviennent du champ souvent plus affamées qu'elles ne l'étaient en sortant. D'ailleurs le gazon souffre de ce piétinement lorsque les gelées ne sont pas venues durcir le sol.

Les bœufs de trait qui n'ont actuellement presque aucun travail à faire doivent être maintenant mis à une ration économique. La diminution devra porter sur la qualité, mais non sur le volume, car ils aiment à avoir l'estomac bien rempli. Ainsi de la paille avec un peu de racines leur suffira. A défaut de racines, on les nourrira exclusivement de paille. Une partie de cette paille devra être hachée et si on l'arrose avec une bouillie claire de pain-de-lin on n'y perdra certainement pas.

—J. D. S.
—*Gazette des Campagnes.*

Il faut être plus avare de son temps que de son argent.

Le temps est comme l'argent; n'en perdez pas, vous en aurez assez.

LA SUIE.

Il y a une multitude de choses que nos cultivateurs pourraient utiliser comme engrais, et qu'ils laissent perdre cependant. Parmi ces choses est la suie.

La suie est un composé de partie ligneuses à moitié calcinées et d'huile empyreumatique.

Elle est le produit de la combustion des corps organiques.

Répançue sur la superficie du sol, elle se décompose promptement et a beaucoup d'activité comme amendement. On doit la conserver pour raviver la végétation des prairies, détruire la mousse qui croît dans celles qui sont basses, et ranimer les arbres à fruits dont le dépérissement prochain est annoncé par leurs feuilles jaunes, à l'époque où la végétation générale est dans toute sa vigueur. Pour cet effet, on place la suie entre deux terres à la naissance des premières racines; on arrose de temps en temps pour établir la fermentation. Son effet est infailible lorsque les arbres ne sont pas trop vieux.

Elle offre en outre l'avantage de préserver les jeunes plantes sur lesquelles on l'a répandue des atteintes de la puce de terre et des chenilles qui ravagent si souvent les semis de choux, de navet, et de raves. Si l'on veut se servir de la suie pour amender les prairies, on la répand sur le sol durant l'automne: alors son action, comme un des meilleurs engrais se fait remarquer pendant la première, la seconde et même la troisième année. Mêlée à la terre et à du fumier, ses effets sont encore meilleurs; elle forme un terreau presque savonneux qui convient à la plupart des plantes, et son emploi excite la végétation. La composition de ce terreau est la suivante:

On fait une couche de terre, on la couvre de suie; on recouvre ensuite cette couche de fumier; on continue jusqu'à ce que le mélange soit réduit en un tas de trois ou quatre pieds de hauteur sur trois de largeur.

La suie, mêlée avec de la terre enlevée des fossés dans la proportion d'un quart, fournit au bout de six mois un terreau qui peut être répandu sur les prairies. La qualité de ce dernier engrais à employer par acre est de 2 minots à 3 minots. Répançue sur les terrains humides, cette dernière préparation détruit la mousse et l'acidité du sol. On a remarqué que le bétail est très friand de l'herbe qui croît dans un sol amendé par la suie.

DE LA CHAUX.

La chaux est le ciment ordinaire de la plupart des maçonneries; il est donc important de l'avoir bonne et de la connaître. Les observations suivantes pourront être de quelque utilité, tant aux chauxourniers qu'aux consommateurs. La chaux pour être de bonne qualité, doit se subdiviser promptement dans l'eau, donnant beaucoup de chaleur; elle est mal cuite tant qu'il lui reste de l'acide carbonique. La chaux, bien dépouillée de l'acide carbonique ne fait point effervescence avec les acides; cette propriété donne les moyens de reconnaître si la calcination est complète.

Il suffit d'éteindre dans l'eau un morceau de chaux qu'on veut éprouver et de verser dessus lorsqu'elle est en bouillie quelques gouttes d'eau forte, d'huile de vitriol, ou même du vinaigre bien concentré. Si tout l'acide carbonique a été dégagé, on n'observera point d'effervescence.

Il est important de calciner ensemble des pierres calcaires à peu près de la même grosseur; autrement on a la chaux d'inégale bonté. Les petits échantillons sont en frite, tandis que le cœur des grosses pierres, n'a presque pas souffert d'altération. Les uns ou les autres, au sortir du four, forment alors nécessairement de mauvaise chaux.

Il paraît que l'humidité de la pierre facilite sa calcination. On conseille aux bons chauxourniers de mouiller leurs pierres lorsqu'elles sont extraites depuis longtemps et desséchées à l'air.

La chaux qui contient du manganèse est ordinairement excellente. On reconnaît la présence du manganèse, lorsque les pierres brunissent par la calcination. Les consommateurs doivent donc préférer la chaux brune.

L'AMENDÈMENT.

L'amendement est l'art d'améliorer les terres, lorsque la nature de la terre est trop maigre ou trop forte, et cela, par le secours des fumiers et autres engrais, ou bien en le faisant servir pour d'autres productions. Il faut connaître la qualité d'une terre pour lui donner les amendements convenables. Les terres maigres, sèches et légères ont besoin d'amendements gras; tels sont les fumiers de bêtes à cornes, cochons,

le curage des mares. Les terres humides et pesantes ont besoin d'amendements chauds; tels sont les fumiers de pigeon, de cheval, de poule, la marne.

On peut amender encore les terres par le pacage et par différentes matières qui procurent le même secours que le fumier ordinaire. Pour cet effet, les bons fermiers ont toujours dans quel que coin de la cour un creux qu'ils remplissent sans cesse de toute sorte d'immondices, lesquelles par les sels qu'elles contiennent, contribuent beaucoup à l'amendement des terres et font souvent un meilleur effet que le fumier commun; tels sont les excréments et urine des animaux, même ceux des hommes, le curage des égouts, des mares, les boues des rues, les ordures de la cour, les charognes, les os, les herbes grossières, les cendres, la saie, les bois pourris, etc. On y fait couler de temps en temps de l'eau de pluie.

Parmi les diverses sortes de fumiers, il y en a qu'on estime davantage, principalement pour les amendements. Ce mot 1o. le curage des mares, des fossés, les boues des rues, qui étant grasses et humides, sont propres aux terres sèches et maigres; 2o. les cendres; elles sont bonnes pour toutes sortes de terres et particulièrement pour les terres maigres; on doit les mêler avec le fumier; 3o. la terre de gazons coupée à la hauteur d'un demi-pied, et que l'on mêle avec la terre du champ; 4o. la marne.

L'amendement de la terre des jardins se fait ou par des fumiers ou par des terres que l'on répand sur les jardins; ainsi dans les terres franches et tenaces, on met du fumier de cheval qui est léger et sec; dans les terres sablonneuses du fumier de vache qui est gras et lourd.

On peut encore faire creuser sous terre à quelque profondeur dans le voisinage et tâcher de trouver un lit de terre d'une qualité différente de celle dont on se plaint; ainsi on mêle et on épaisit un fond de terre aride, sablonneux, avec de la terre de marais toute pleine d'un limon noir, mais ce doit être à trois ou quatre pieds de profondeur. On desserre un terrain argileux en y mêlant du sable. On laisse reposer un an ces terres mélangées afin qu'elles aient le temps de se pénétrer.

Pour corriger les défauts d'une terre à moins de frais, si, par exemple, la terre est spongieuse et difficile à mouvoir, on peut tenir les quarrés du pota-

ger un peu élevés vers le milieu et abaissés en deux pentes imperceptibles pour faire écouler les eaux qui la refroidissent; si, au contraire elle est trop sèche et poreuse, on doit tenir les quarrés un peu plus bas que les sentiers, pour entretenir un fond d'humidité.

De la perte due au mauvais traitement des vaches à cette saison.

Durant la saison de l'automne, bon nombre de cultivateurs souffrent de grandes pertes occasionnées par le mauvais traitement qu'ils donnent à leurs vaches. Bien souvent, ils persistent à envoyer leurs animaux dans les champs à une époque où ils savent que l'herbe est gelée et qu'elle ne peut fournir une bonne nourriture au bétail. Grâce à ce système, les vaches entr'autres dépérissent et cessent de donner un lait abondant. C'est pourtant à cette saison que l'on pourrait faire le plus de profits, si on le voulait. A l'automne, les vaches donnent le lait plus riche qu'en aucune autre saison. C'est donc à cette époque que les profits de la laiterie peuvent être les plus rémunérateurs; et l'on devrait songer non pas à épargner les soins et la nourriture, mais bien au contraire, à en donner suffisamment pour ne pas permettre aux vaches de tarir.

Qu'on soigné sans crainte; qu'on donne aux vaches des carottes, des choux, des betteraves, qu'on leur donne même du foin en y ajoutant un peu de sel pour les faire boire davantage; car c'est un fait constaté, plus les vaches boivent, plus elle donne de lait. Enfin qu'on ne ménage pas les soins, ni la qualité de la nourriture. Les profits qu'on retirera des vaches qu'on aura ainsi bien traitées dépasseront de beaucoup la valeur de la nourriture et des soins donnés.

C'est en général une mauvaise économie que celle par laquelle on cherche à ménager son fourrage et son temps au détriment des animaux. Sans doute il ne faut pas gaspiller, il faut tout faire avec ordre; mais en même temps il faut faire bien attention de ne pas faire souffrir les animaux.

La nourriture doit toujours être saine. Et qu'on en soit persuadé, on y perd toujours à acheter du mauvais fourrage, sous prétexte qu'à la botte, on le paye moins cher que du bon.

Pour dernier mot de cet article, disons: Soignez bien vos vaches, et elles vous rendront au centuple ce que vous leur aurez donné.

NOUVELLES AGRICOLES.

M. JBte. Lucas, de Vaudreuil, a trouvé dans son jardin une betterave qui pèse 22 livres.

On vient d'inventer aux Etats-Unis une machine mue par la vapeur qui traîne six ou sept charrues faisant chacune un sillon de dix pouces de profondeur et de douze pouces de largeur; le *Scientific American* exprime l'opinion que cette machine et ces charrues pourraient être conduites par un seul homme.

Trois canadiens résidant dans l'Etat du Connecticut, viennent d'acheter pour le prix de \$3000 un lopin de terre de 1000 acres en superficie dans le canton de Ditton. Il y en a 100 acres de défrichés sur lesquels sont contruits une grange et une maison. D'après le rapport du Rév. Messire P. E. Gendreau de Cookshire, de M. J. A. Chicoine et de tous ceux qui ont visité cette ferme, c'est un des plus beaux lopins de terre du canton de Ditton.

Ces trois canadiens sont M. Etienne Lacaille, ci-devant de St. Simon et MM. Lucas, père et fils, ci-devant de Sorel.

Puissent-ils trouver des imitateurs en grand nombre.

De 152 plants M. Brassard de Wendover a récolté 48 livres de tabac.

Nous apprenons avec plaisir, que les travaux de défrichement sont commencés dans Emberton. Le Rév. Messire Gendreau au nom de la Société de Colonisation de St. Hyacinthe vient de donner les travaux à l'entreprise à un nommé Latulippe, un brave colon canadien établi dans le canton de Newport.

Il est tombé dimanche matin 10 pouces de neige à Joliette.

Etat du Revenu et de la dépense du Canada pour le mois finissant le 31 Octobre, 1870.

Douanes.....	\$1,200,259 34
Excise.....	417,662 19
Postes.....	57,328 03
Travaux Publics.....	121,533 47
Estampilles.....	19,317 28
Divers.....	67,260 70
Total.....	\$1,883,361 01

Dépenses.....\$1,449,956 97.

CODE MUNICIPAL.—Nos remerciements pour l'envoi du Code Municipal de la Province de Québec, tel qu'il sera présenté devant les chambres.

Les mineurs de Capelton, P.Q., qui travaillaient à 200 pieds sous terre n'ont pas ressenti le tremblement de terre.

La corporation d'Ottawa donne 25 cts pour chaque arbre planté par les particuliers dans les rues.

MARCHE AUX ANIMAUX.—Le marché de Mercredi dernier, en cette ville, était peu fourni d'animaux. Point de bœuf extra ni de vaches à lait de première qualité. Les prix ont quelque peu monté. Voici les prix: Le bœuf gras \$7; les jeunes animaux de deux ans de \$18 à \$25; de trois ans, \$65 la paire les bœufs de travail, de \$35 à \$125. M. Wright Chamberlin, de cette ville, a vendu deux paires de bœufs à \$7 le cent, et 21 jeunes animaux de deux ans \$24 pièce. *Pionnier de Sherbrook*

BIBLIOGRAPHIE.

Nous avons parcouru avec beaucoup d'intérêt le "Petit Manuel d'Agriculture à l'usage des écoles élémentaires" que vient de publier à Québec le Dr. F. H. Larue.

Ce petit livre qui n'a qu'une cinquantaine de pages, vaut son pesant d'or pour un cultivateur qui veut améliorer son agriculture. Car en s'adressant aux enfants l'auteur n'en a pas moins fait un ouvrage dans lequel les hommes se livrant à la culture depuis longtemps trouveront beaucoup à apprendre.

En effet, il passe en revue toutes les parties de l'exploitation agricole pour en signaler les vices et indiquer comment on peut pratiquement remédier. Nous disons pratiquement, car l'auteur évite soigneusement toutes ces grandes théories qui ruinent ceux qui tentent de les adopter.

D'ailleurs, il ne pouvait faire autrement. Son livre est divisé en demandes et en réponses et conçu dans une forme si pratique qu'il ne permettrait pas d'y développer une théorie quelconque.

Sans entrer dans plus de détails, nous pouvons dire que les parties où l'auteur traite des engrais, des fumiers, de la préparation du sol et des grains de semences, sont parfaites. Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de se procurer et surtout de parcourir ce petit livre qui ne coûte que douze sous. Il est d'une utilité précieuse à plus d'un titre.

Un comité nommé par le Conseil Agricole, composé du Rev. Messire Tassé, MM. Joly, Browing et Benoit, se sont rendus le deux courant dans les Cantons de l'Est, afin de choisir une localité pour y établir une Ecole d'Agriculture Anglaise.

Le 2, ces messieurs ont rencontré les syndics de la corporation du collège St. Francis de Richmond; le 3, l'Université de Lennoxville et le soir du même jour, ils ont rencontré un certain nombre des plus importants propriétaires de Compton, qui se sont engagés, ainsi que les corporations du collège de St. Francis et de l'Université de Lennoxville, à faire tous les frais d'installation d'une école d'agriculture et d'une ferme-modèle y attachée, si le Conseil juge à propos de leur garantir l'octroi, accordé aux écoles agricoles de Ste. Anne et de l'Assomption.

Nous lisons dans la *Minerve* de Mardi l'entrefflot suivant :

"Une quarantaine de zouaves et nombre de citoyens se sont réunis mardi après-midi dans la salle de l'Institut Canadien Français, pour prendre en considération un projet de colonisation par les zouaves. M. le Chanoine Moreau présidait, et M. le Major Bernard agissait comme Secrétaire.

"Plusieurs de nos citoyens dévoués se sont entendus pour trouver des situations à nos zouaves et plusieurs même ont été obtenues : c'est un acte tout à fait digne d'éloges. Ils ont songé aussi à fonder, s'il était possible, une colonie de zouaves à laquelle on donnerait de nombreux avantages exceptionnels et qui servirait puissamment à encourager la jeunesse canadienne à suivre cet exemple. Nos zouaves après avoir combattu pour la religion continueraient ainsi leurs services à la patrie en défrichant nos forêts. On dit que le Révd. M. Provost, de la Mantawa, offre des avantages précieux pour les zouaves qui voudront aller s'établir dans cette fertile région.

"Le projet a été assez longuement discuté et a été bien accueilli. Les paroles du Révd. M. Moreau, du Révd. M. Verreau, du Major Bernard et de M. F. X. A. Trudel ont été particulièrement bien goûtées.

"M. le principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier a été nommé président du comité nommé pour organiser cette belle œuvre que nous aimerions beaucoup à voir réussir.

"L'Assemblée s'est dispersée aux cris de *Vive Pie IX!*"

Importance des chemins de fer.—Le *Sentinel* de Centralia [Illinois] dit que l'exportation des fruits de cette ville, durant la saison qui vient de finir atteint les chiffres suivants :

Fraises	6, 860 boisseaux
Framboises	2, 340 "
Mûres	4, 240 "
Pêches	138, 028 "

En 1857 pas un boisseau de fruits n'était exporté de Centralia, tandis que maintenant Chicago, St. Louis et d'autres villes ont donné aux cultivateurs pas moins de \$300 000 seulement pour des fruits. Voilà un des fruits que retirent les districts ruraux des chemins de fer.

—Le petit journal publié à Fort Garry, Rivière Rouge, donne les détails suivants sur les productions du sol cet été au Portage Laprairie. Trois navets écossais ont pesé ensemble 45 livres le plus gros pesait à lui seul 19½ livres. Les patates donnent en moyenne un poids de 2 livres et 4 onces chacune, les plus grosses atteignent 2 livres et 13 onces. M. House, des Plaines du Cheval Blanc, a semé 11 patates dans 120 buttes, et il en a eu 10 minots. M. Gowler du Haut Cap, en a semé 36 minots et a récolté 830 minots. Dans le voisinage du portage le blé a rendu 35 mts par acre, quelques cultivateurs ont récolté même 40 et 45 mi.

Nous lisons dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes* :

Nous voyons avec plaisir que le *Journal d'Agriculture* de St. Hyacinthe est entré dans sa seconde année. Cette feuille par son prix modique est à la portée de toutes les bourses et nous ne comprendrions pas que les cultivateurs pussent dédaigner une publication qui réunit le double avantage d'être à un prix réduit et de donner un enseignement tout pratique.

PARTIS DE LABOUR.

Comme il avait été annoncé, antérieurement, le parti de labour de la Société d'Agriculture du Comté de Rouville a eu lieu à Ste. Marie de Monnoir le 26 octobre dernier au milieu d'un grand concours de spectateurs. Le temps était splendide. Tout semblait concourir au succès de la fête. Tous les directeurs de la société étaient présents au concours à l'exception du major Campbell qui a envoyé une lettre d'excuse.

Les Juges du concours furent MM. Louis Brossoau de St. Hubert, Godfroid LaRocque de Chambly et Samuel Bessette du Village Richelieu; ces messieurs se sont acquittés de leur tâche difficile avec bonheur et ont parfaitement rendu justice à tous les concurrents.

Le parti de labour était divisé en deux classes, la première pour les hommes et la seconde pour les jeunes gens, qui cependant avaient droit de concourir dans la première classe.

Voici le résultat du labour :

1^{re} classe.—Pour les adultes; 5 prix \$10, 8, 6, 4, 3; il y avait 7 entrées. 1^{er}

prix John Doody, de St. Mathias, 2e Elie Renaud, de Ste. Angèle, 3e Bonaventure Robert, de Ste. Angèle, 4e B. Benjamin, de Ste. Angèle, 5e Frs. Ostiguy, de Ste. Angèle.

2e classe.—Pour tous les jeunes gens au-dessous de 20 ans ; 5 prix : \$5 4, 3, 2, 1 ; Il n'y eut que trois entrées. 1e prix Roger Plouf, de Ste. Angèle, 2e Elie Ostiguy, de Ste. Angèle 3e Hector Gingras de Ste. Marie.

Les prix offerts dans la 1e classe sont dus à la générosité de l'honorable M. Chaffers et M.M. Cheval et Robert qui ont bien voulu donner chacun 10 piastres.

Les prix offerts dans la 2e classe de jeunes gens sont dus au Major Campbell.

Après le concours, M. Louis Brossard fut appelé à dire quelques mots d'encouragement, ce qu'il fit avec beaucoup d'à-propos. Victor Robert, Ec., M. A. L., lui succéda et sut faire valoir l'avantage d'un bon guéret.

Un fait digne de remarque dans ce concours, c'est que Elie Renaud qui a obtenu le second prix de la 1e classe est un jeune homme de 18 ans, et B. Robert, fils de V. Robert, M. A. L., qui a eu le 3e prix est âgé que de 20 ans.

Avant de terminer ce compte-rendu, nous devons exprimer l'espoir qu'une autre année il y aura plus de concurrents ; il ne faut pas se le dissimuler, un bon guéret, c'est la base d'une bonne récolte, et nous espérons que les autres paroisses du comté disputeront les prix à la paroisse de Ste. Angèle qui a remporté 6 prix sur 8.

Le parti de labour du comté Laval a eu lieu, à Ste. Rose le 20 octobre.

Il y avait 23 charrues sur le terrain. Une superbe charrue en fer était offerte en prime au meilleur labourneur parmi les jeunes compétiteurs. Ce don magnifique provenait de la munificence de J. H. Bellerose, Ec. M.P. et M.P.P. du comté Laval. L'emulation a été grande dans les deux classes, mais surtout dans celle des jeunes gens, où il s'agissait de gagner une récompense si honorable et si lucrative, et chose agréable à dire, les deux plus jeunes de cette classe, M.M. Alfred Ouimet, fils de Michel, et Alphonse Chapleau, âgés de 14 à 15 ans, ont remporté la palme sur tous les autres.

Sur les 5 heures, P. M. une table abondamment fournie attendait les labourours chez M. Moïse Ouimet, qui avait fourni le terrain.

Les labourours eurent d'autant plus besoin de se sustenter qu'ils avaient travaillé tout le jour sous une pluie battante, et avaient, malgré tout, fait un guéret dont, au dire des juges, la plus mauvaise planche méritait un prix. Aussi, tous firent honneur au dîner au milieu de cette gaieté et de cette franche joie qui règnent toujours dans nos belles fêtes agricoles.

LISTE DES PRIX.

1ERE CLASSE : ADULTES.

1e. Prix, Adolphe Ouimet, 2e. Evaris Ouimet, 3e. Elie Ouimet, 4e. Joseph Ouimet, 5e. Anselme Ouimet, 6e. Léon Ouimet.

2ND. CLASSE : JEUNES GENS.

Charrue.—Alfred Ouimet, 1e. Prix. Alphonse Chapleau, 2e. Alfred Major, 3e. Wilfrid Chartrand, 4e. Theosphore Joly, 5e. Pacific Ouimet, 6e. Joseph Rhéaume. *Semaine Agricole.*

Le parti de labour annuel du comté d'Hochelega, a eu lieu le deux du courant, à la ferme de M. Daniel Drummond, à la Petite Côte, près Montreal.

On avait choisi pour le labour une large étendue de terrain uni et très-convenable pour cette opération. De bonne heure dans la matinée les cultivateurs commencèrent d'arriver et à dix heures ils étaient tous à l'œuvre. On remarquait parmi les personnes présentes plusieurs notabilités de la cité, et entr'autres le Consul Général des États-Unis, le général Dart. On acheva de labourer vers les quatre heures de l'après midi. Il s'agissait alors de déterminer les prix à ceux qui avaient le mieux réussi dans leur labourage. M.M. William Kerr Joseph Buchanan, Alex. Desmarchais et Joseph Delorme qui avaient été nommés Juges firent l'inspection des labours et après quelques instants de délibération ils remirent la liste des prix à M. Brodie. Secrétaire, qui en donna lecture à haute voix. Voici les noms de ceux qui ont obtenu des prix :

Ancienne classe — 1er prix, M. Fabien Gérard ; 2me M. Samuel Morgan, labourneur de M. Thomas Irving, 3me, M. William Chrisolmi, labourneur de M. James Drummond ; 4me M. Alphonse Vannier, Labourneur de M. Bourgeon ; 5me M. John Brown, labourneur de M. Thomas Irving ; 6me et M. David Smoali.

Jeunes Labourours.—1er prix M. François Trudol, labourneur du Capt Cox ; 2d M. Jos. Richardson, labourneur

de M. Thomas Irving.. Si nous avons vu avec plaisir plusieurs canadiens français prendre part à ce concours, nous avons été d'un autre côté particulièrement heureux de voir leurs noms figurer en tête de la liste des prix. Nous les félicitons de leurs succès.

—*Minerve.*

Le parti de labour sous la direction de la Société d'Agriculture du Comté de Jacques-Cartier a eu lieu jeudi le 27 du mois dernier, sur la propriété de James Hutchison, éc., en la paroisse de St. Laurent. Malgré le froid et le mauvais temps, il y avait sur le terrain 21 labourours qui étaient venus se disputer les prix et surtout trois superbes charrues sorties de la boutique de M. J. Bte Olesime Martin, de la paroisse de Lachine, qui étaient offertes pour les trois premiers prix de chaque classe.

Un grand nombre de cultivateurs tant de St. Laurent que des environs s'étaient rendus sur les lieux pour apprécier l'ouvrage des labourours et applaudir à leurs succès. Messieurs les élèves de l'Ecole Normale de Montreal accompagnés du Principal, le Révérend Messire Verrault, et d'un Professeur vinrent faire une visite aux labourours, on y remarquait aussi la présence des Révérends Messire H. Lecours, ec., et du Séminaire de St. Théodore et Cousineau, professeur de la même maison.

M.M. James Jeffrey, de la petite Côte, Mathieu et Moody de Terrebonne, avaient sur le terrain chacun une charrue à deux raies, toutes deux ont été mise en opération : celle de M. Jeffrey était tirée par trois chevaux et celle de M. Moody par deux seulement, qui ne paraissait pas plus forcer que sur une charrue simple tout en faisant deux fois plus d'ouvrage et au dire de gens connaissant, le guéret était aussi beau et aussi bon que celui fait par une charrue simple, il n'y a nul doute qu'avant longtemps plusieurs cultivateurs appréciant ce double avantage se pourvoieront de ces charrues.

Après le labour terminé, le Secrétaire fit la lecture des prix et les Directeurs et labourours se rendirent chez M. Tho. Harland, qui leur donna un splendide dîner servi avec beaucoup de politesse.

Les prix ont été accordés comme suit :

Première classe.—Ouverte à tous les labourours qui ont déjà emporté des premiers Prix dans la classe suivante :

1er. prix.—Une charrue de fer donnée par les Directeurs de la société, remportée par Robert Muir, St. Laurent ; 2ème prix, Rolland, Muir, St Laurent ; 3ème prix, J. B. Legault, Pointe-Claire ; 4ème prix J. Johnson, St Laurent.

Deuxième classe.—Ouverte à tous les vieux laboureurs qui n'ont pas encore remporté de prix dans cette classe.

1er. prix. Une charrue de fer, donnée par la Société, remporté par J. B. Legault, Lachine ; 2ème prix, P. Boa, St Laurent ; 3ème prix Z. LeCavalier, St. Laurent ; 4ème prix, T. Brown, St. Laurent ; 5ème prix J. Shiney, laboureur de M. T. Harland, St. Laurent ; 6ème prix, A. Boa St. Laurent.

Troisième classes.—Ouverte à tous les jeunes gens au dessous de 20 ans qui n'ont pas remporté de prix à un parti de labour.

1er. Une charrue de fer donnée par N. M. Lecavalier, Ecr., le député remporte par E. Le Cavalier, St Laurent ; 2ème prix, J. Hodge, St Laurent ; 3ème prix, C. Legault Pointe-Clair ; 4ème prix, D. Hodge St Laurent.

Compétition générale.—Ouverte à tout laboureur d'aucune des classes ci-dessus pour les chevaux et harnais les plus propres.

1er. prix Rolland Muir, St. Laurent, 2ème prix J Stark, laboureur de M. A. Hislop, St Laurent ; 3ème prix S Shiney, laboureur de M. T Harland St Laurent.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Montréal, 26 octobre 1870.

Présents: MM. L. Archambault, U. Archambault, Benoit, Beaubien, Browning, DeBlois, Gaudet, Joly, Lévêque, Marsan, Massue, Ross Sommerville et Tassé.

Lecture des procédés de la dernière assemblée qui sont approuvés.

Hon. L. Archambault, secondé par M. L. Lévêque, propose: Que M. H. G. Joly soit réélu Président du Conseil pour l'année 1870-71.—Adopté unanimement.

M. L. Beaubien, secondé par M. Browning, propose: Que M. Cochrane soit réélu Vice-Président.—Adopté unanimement.

Lecture d'une pétition du Comté de

Borthier demandant pour ce Comté la permission de changer le règlement du Conseil de manière à ce que la tonte des montons soit faite le ou après le 1er avril au lieu de le ou après le 1er mai.

La considération de cette motion est remise à la prochaine assemblée.

Lecture d'une pétition de plusieurs citoyens du township de Compton, demandant qu'une école d'agriculture pour la population anglaise des Cantons de l'Est soit fondée à Compton.

M. Tassé, secondé par M. Browning, propose: Que cette pétition soit referée au même comité chargé d'examiner les pétitions des collèges de Lennoxville et de St. François, avec instruction de faire rapport à la prochaine assemblée.

Le Conseil s'ajourne à 1½ heure P. M.

SEANCE DE 1½ HEURE P. M.

Les mêmes étant présents, le Secrétaire fait la lecture d'une lettre de M. Blackwood, Président de la Société d'Agriculture de Shefford demandant que certains changements soient faits aux règlements généraux du Conseil en faveur de cette Société.

M. L. Beaubien, secondé par M. Browning, propose: Que la pétition de M. Blackwood reste sur la table jusqu'à la prochaine assemblée du Conseil, pour plus amples informations.

M. Ross, secondé par M. Sommerville propose en amendement: Que le Comté de Shefford soit exempté de faire un parti de labour l'an prochain.

M. Massue, secondé par M. Tassé, propose en amendement à l'amendement: Que le Comté de Shefford se conforme aux règlements passés par ce Conseil et qu'il ne soit pas exempté de faire un parti de labour. La motion en amendement à l'amendement étant mise aux voix est perdue sur la division suivante;

Pour.—MM. U. Archambault, Benoit Gaudet, Lévêque, Massue et Tassé. (6)

Contre.—MM. L. Archambault, Beaubien, Browning, DeBlois, Marsan, Ross et Sommerville.—7.

La motion en amendement étant mise aux voix est perdue sur la division suivante:

Pour.—MM. L. Archambault, Marsan Ross et Sommerville.—4.

Contre.—MM. U. Archambault, Beaubien, Benoit, Browning, DeBlois, Gaudet, Lévêque, Massue et Tasse.—9

La motion principale étant alors mise aux voix est perdue sur la division suivante:

Pour.—MM. L. Archambault, Beaubien, Browning, Marsan et Ross.—5.

Contre.—MM. U. Archambeault, Benoit, DeBlois, Gaudet, Lévêque, Massue, Sommerville et Tassé.—8.

Proposé par M. Tassé, secondé par M. L. Archambault: Qu'à l'avenir, personne ne sera admis et entendu devant le Conseil pour soutenir des pétitions sans avoir obtenu un ordre préalable du Conseil pour cette fin.—Adopté.

M. Tassé, secondé par M. Marsan, propose que chaque société d'agriculture aura la faculté de faire concourir dans chaque paroisse ou township de comté séparément pour les formes les mieux tenues, sans rien changer aux concours de comtés, mentionnés dans les règlements donnés par le Conseil, pourvu que chaque paroisse ou township qui concourt, renferme au moins 10 membres et souscrive le tiers au moins des prix qui lui seront offerts.—Adopté.

M. Tassé, secondé par M. Marsan, propose: Que le Conseil d'Agriculture aura la faculté de nommer un des trois juges pour le concours de paroisses et de Comtés pour les terres les mieux tenues et les pièces de grains et de légume sur pied; si ce Juge n'est pas nommé le ou avant le 1er Avril, les Directeurs des Sociétés les nommeront tous les trois.—Adopté.

M. Massue, secondé par M. Browning propose: Qu'un comité soit nommé pour examiner les clauses de la loi d'agriculture ayant rapport à l'action que doit prendre la chambre des arts et manufactures dans les expositions provinciales et faire amender cette loi s'il y a lieu et que ce comité soit composé de MM. le Président, Beaubien, Browning et le moteur.—Adopté.

M. Browning, secondé par M. U. Archambault propose: Que ce conseil étant un corps public et ses délibérations étant d'un grand intérêt surtout pour la population agricole, la presse soit informée du temps des réunions du Conseil et soit invitée à y assister.

M. Massue, secondé par M. Benoit, propose: Que la considération de la motion de M. Browning soit remise à la prochaine assemblée du Conseil pour plus amples informations.

Pour.—MM. L. Archambault, U. Archambault, Beaubien, DeBlois, Benoit, Gaudet, Lévêque, Marsan, Massue et Ross.—10.

Contre.—MM. Beaubien, Browning et Tassé.—3.

Lecture d'une lettre de M. E. Barnard, rendant compte des lectures sur l'agriculture qu'il a données dans divers comtés à la demande du Conseil d'Agriculture. Le Secrétaire reçoit ordre de remercier M. Barnard au nom du Conseil pour les services qu'il nous a rendus par ses lectures, le priant de les continuer et que comme indemnité pour frais de voyage, etc., une somme de \$100 soit présentée à ce monsieur.

Le Conseil s'ajourne à demain à 9 heures A. M.

Jeudi, 27 octobre, à 9 heures A. M.

Présents:—MM. Archambault, Beaubien, Benoit, Browning, DeBlois, Gaudet, Joly, Lévêque, Marsan, Massue et Tassé.

M. DeBlois, secondé par M. Tassé, fait motion; Que les Ecoles d'Agriculture qui reçoivent une allocation du Conseil d'Agriculture, fassent, sous le plus court délai leur rapport annuel en faisant mention de l'emploi de ces deniers.—Adopté.

M. DeBlois, secondé par M. Lévêque propose: Qu'il soit pris des mesures spéciales pour qu'à la prochaine session de la législature provinciale, les lois relatives à l'agriculture soient amendées de manière à ce que tous les deniers votés pour les fins agricoles soient mis sous le contrôle du conseil d'agriculture.—Adopté.

M. Benoit, secondé par M. Massue, propose: Qu'une pétition du Conseil d'agriculture soit adressée au gouvernement de la province de Québec, le priant de porter l'allocation spéciale du Conseil d'Agriculture à la somme de \$800 au lieu de \$4,000.—Adopté.

M. DeBlois secondé par M. Gaudet, propose: Que le compte-rendu des différentes allocations faites par ce Conseil aux Ecoles d'agriculture soit publié dans les journaux agricoles.—Adopté.

Le Conseil reprend la considération de la motion de M. Massue, en date du 3 février dernier, au sujet d'offrir un prix pour le meilleur traité d'agriculture pratique. Cette motion est adoptée avec les amendements suivants:

Considérant qu'il est urgent de procurer aux cultivateurs, un traité d'agriculture théorique et pratique adapté à leurs circonstances particulières, de climat de sol, de débouchés, de main-d'œuvre et de capitaux. il est résolu: Qu'un concours soit immédiatement ouvert et qu'un prix de \$300 avec mé-

daille d'or, soit accordé pour le meilleur traité soit en français, soit en anglais, pourvu qu'il soit jugé d'un mérite suffisant.

M. Marsan, secondé par M. U. Archambault, fait motion: Qu'un comité composé de MM. Tassé, Beaubien, Massue, Joly, et DeBlois soit nommé pour examiner le "Petit manuel d'Agriculture de M. A. LaRue et faire rapport à la prochaine assemblée. (Adopté)

Le Conseil d'Agriculture discute longuement la question du journalisme agricole, après quoi, M. Browning, secondé par M. Benoit propose: que les arrangements actuels avec les Imprimeurs-Editeurs, de la *Semaine Agricole* soient continués par une nouvelle période de six mois à dater de l'expiration du présent arrangement. [Adopté]

M. Marsan, secondé par M. Massue, propose: Que la somme octroyée annuellement par ce conseil aux écoles d'agriculture soit payable par quartier à partir du 1er Juillet de chaque année, l'effet de la présente motion s'appliquant à la présente année.—Adopté.

M. Browning, secondé par M. Beaubien, propose: Qu'un comité composé de MM. Beaubien et Massue et le moteur soit autorisé à faire préparer et accorder des diplômes à certains exposants qui ont été particulièrement recommandés par les juges.—Adopté.

M. Tassé, secondé par M. Beaubien, propose: Qu'il soit bien entendu qu'à l'avenir la somme de \$800 votée par la législature à chaque école d'agriculture fera partie des \$2,000 accordées par le conseil à chacune de ces Ecoles.—Adopté.

Proposé par M. Browning, secondé par M. Beaubien; Que le comité des directions des Société d'Agriculture soit requis de préparer une formule de questions auxquelles devront répondre toutes les Sociétés d'Agriculture au sujet de leurs opérations pour l'année passée, et une forme de compte donnant un état détaillé et classifié de leurs recettes et de leurs dépenses, ainsi que le nombre des membres français et anglais composant cette société et toutes les autres informations qui seront jugées utiles. (Adopté)

M. Beaubien donne ici quelques explications et quelques détails sur la mission confiée au comité d'exposition d'aller visiter les expositions de New-York et Toronto. M. Beaubien explique pourquoi le comité a décidé de se rendre à St Louis, Missouri, et les ren-

seignement qu'il donne ayant paru satisfaisant, M. Marsan, secondé par M. Tassé, propose: Que des remerciements soient votés aux membres du comité, qui ont visité les expositions de Utica, St Louis, et Toronto, et que ces messieurs soient priés de préparer un rapport devant être d'une grande utilité à ce Conseil. (Adopté]

Le conseil s'ajourne.

Par ordre,

GEORGES LECLERE,

Secrétaire.

C. A. P. Q.

P E N S E E S .

La tempérance est le fondement de toutes les vertus.

La tempérance et le travail sont les deux vrais médecins de l'homme. Le travail aiguise son appétit, et la tempérance l'empêche d'en abuser.

La tempérance est un arbre qui a pour racine le contentement de peu, et pour fruit le calme et la paix.

Le sage connaît le temps et règle sur cela son jugement.

R E C E T T E S .

Abattement.—L'abattement est plutôt une affection morale que physique. Les distractions de l'esprit, l'exercice sont les seuls remèdes à opposer à cette affection produite par une sensibilité excessive.

Aphtes.—Il faut laver la bouche avec de l'eau miellée ou du vin rouge, dans lequel on ajoutera un peu de gin. S'il arrive que les aphtes aient une teinte noirâtre, qu'ils sont étendus et profonds, alors le mal est beaucoup plus sérieux et nécessite un médecin.

Contusion.—Lorsque la contusion a été forte et qu'il a congestion d'humeur, il se forme une espèce de tumeur qui dégénère souvent en un abcès qu'on est obligé d'ouvrir ou de percer.

Lorsque la contusion est légère avec un peu d'eau vive camphrée ou de persil écrasé, ou du sel, ou encore du savon noir, on parvient facilement à en faire disparaître la tumeur.

MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 9 novembre.

Le marché aux farines est tranquille et ferme. Reçu ce matin par le Grand Tronc, 2,900 quarts; par le Canal Lachine, 7,195 quarts.

Farine par 196 lbs. Super. Extra, 6.40 à 6.50; Extra; 6.20 à 6.25; de goût 5.85 à 6.00; Superfine blé du Canada, 5.30 à 5.40; Superfine blé de l'Ouest 5.10; Superfine forte du Canada, 5.45 à 5.50; farine forte de Boulanger 5.70 à 5.90; superfine blé de l'Ouest (Canal Welland) 5.05 à 5.15; marques de la cité superfine blé de l'Ouest 5.10 à 5.20, Superfine du Canada No. 2 5.05 à 5.10; No. 2 des Etats de l'Ouest 5.10; Fine 4.60 à 4.70; Moyenne 4.00 à 4.25; Recoupes 3.50; Farine en sac du Haut-Canada 2.40 à 2.50 par 100 lbs. selon la qualité; farine en sac de la cité (livrée) 2.65 à 0.00.

Farine d'avoine par quart de 200 lbs.—Tranquille, de 4.75 à 5.00, selon la qualité.

Blé, par minots de 60 lbs.—Il y a eu un peu d'activité cet avant-midi à des prix élevés,—une cargaison de Chicago No. 2, a été rapportée à 1.12½; prix demandé pour No. 1, 1.15.

Pois par 66 lbs.—Peut être coté à 87½ d 00 c.

Orge par 48 lbs.—Les cotes sont nominales à 65c à 67½c.

Blé-d'Inde par minots de 56 lbs.—Nominal à 00 à 75c.

Seigle par 56 lbs.—Tranquille.

Avoine par mts de 32 lbs.—Dernière vente pour exportation à 41 à 42c.

Saindoux par lb.—Lourd de 13 à 14c.

Lard par quart de 200 lbs.—Ferme; Mess 26.00 à 26.50; mess mince 25.00 à 00.00; prime mess 23.75 à 00.00; prime 22.00 à 00.00.

Beurre par lb.—Ferme 21 à 21½c de l'Ouest; de choix 22 à 23c.

Fromage, par lb.—Ferme, 12 à 12½c pour manufacture de choix.

Alcalis par 100 lbs.—Premières 6.15 à 6.25 selon la qualité; secondes 5.20 à 0.00; troisièmes 4.50 à 0.00. Perlasse nominale de 6.65 à 6.75.

VENTES PAR LE SHÉRIF,

POUR LE DISTRICT DE ST. HYACINTHE.

Novembre 1870.

Dubreuil vs Gervais, une terre à St. Césaire, vente à St. Césaire le 24 à 11 heures A. M.

Décembre 1870.

Dubreuil vs Robert une terre et un terrain avec un moulin à scie dessus construit à St. Césaire, vente à St. Césaire le 9 décembre à 11 hrs. A. M.

Beaulieu vs Labarre, une terre à St. Hugues vente à St. Hugues, le 15 décembre à 10 hrs. A. M.

Dumas vs Pigeon, une terre à St. Paul d'Abbotsford, vente à St. Paul le 21 à 10 hrs. A. M.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 9 novembre

Greenbacks achetées à 10½ p c de dis compte en argent courant.

Argent acheté à 7½ p. c.

Petites monnaies achetées à 12 p. c. de dis compte.

Or, à New-York, le 8 novembre à 4 hrs. P. M., 110½

CORCORAN & ST. JACQUES,
Courtiers de St. Hyacinthe.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION No. 1 DE ST. HYACINTHE.—Les membres et colons de cette société sont respectueusement priés de venir payer le montant de leur souscription pour l'année 1870, entre les mains du soussigné.

J. A. CHICOINE, Secrétaire-Trésorier.
St. Hyacinthe, 4 novembre 1870.

PROVINCE DE QUÉBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 4 juillet 1870.

AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 26 septembre 1870.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le vingt-quatrième jour de novembre prochain.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

BRASSERIE.

BIÈRE ! BIÈRE !!



MM. MAYNARD & Co., sont maintenant en état de vendre de la

Bière de première qualité,

faite avec beaucoup de soin par

Un homme très expérimenté,

et garanti

supérieure

pour ses bons effets à ce qui peut être offert à St. Hyacinthe.

RUE CASCADE,

Ancienne Brasserie Langellier,

Allez-y, goûtez-la, et vous en achèterez.

PRIX MODÈRE.

Orge achetée au plus haut prix du Marché.

8 Novembre 1870.



RUCHES A VENDRE

PAR

MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches

TH. VALIQUET,
Apiculteur

Station St Hilaire, octobre 1869.

UNE BELLE OCCASION POUR UN FERBLANTIER.

Un établissement des mieux situé au centre du village de Granby, dans les Townships de l'Est, pouvant faire un commerce pour au-delà de \$1,500 par année. Le propriétaire se retirant d'affaires désire vendre cet établissement, ainsi que tous outils, fonds de commerce, et la pratique d'écueil aux meilleures conditions.

Pour plus amples informations s'adresser à notre bureau.